

ANNONCES LÉGALES

Contacts : 04.91.84.46.30 - al@eurosd-publicite.fr

Vendredi 31 Mars 2017
habilité à publier par arrêté de Monsieur le Préfet du Département

VENTES AUX ENCHERES



EXPERTISES GRATUITES

Tous les jeudis à la Maison de ventes LECLERE à Marseille en présence de nos spécialistes et experts :

Numismatique : billets, médailles, monnaies (antiques, royales françaises, or et argent, étrangères...) ; Philatélie et Cartes postales : timbres postes (France et étranger), CPA anciennes ; Documents : manuscrits, lettres, autographes, affiches, cartes, gravures ; Livres : anciens et modernes, BD, affaires, voyages, sciences, art et littérature, éditions originales ; Photographies

Contact :
06 62 50 41 35
raou@leclere-mdv.com

Pour une expertise un autre jour que le jeudi, merci de prendre rendez-vous

LECLERE
MAISON DE VENTES AUX ENCHERES

5, rue Vincent Courdouan 13006 Marseille
contact@leclere-mdv.com / www.leclere-mdv.com

Jérôme HIELY & Marie KLUCZYNSKI
Huissiers de Justice Associés
27 Avenue Notre Dame de Santé - 84200 CARPENTRAS
Tel : 04 90 63 13 96 - Télécopie : 04 90 60 54 24
E-mail : scp.andre.hiely@huissier-justice.fr

VENTES AUX ENCHERES PUBLIQUES

SUR LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

JEUDI 06 AVRIL 2017 À 10 HEURES
70 RUE DE LA RéPUBLIQUE
84200 CARPENTRAS

EXPOSITION IMMÉDIATEMENT AVANT

AGENCEMENT DE MAGASIN, MATÉRIELS INFORMATIQUES
PETIT STOCK DE PRÉT A PORTER FÉMININ/LINGERIE

JEUDI 06 AVRIL 2017 À 10 HEURES 30
5 AVENUE DU PORTAIL NEUF – 84210 PERNES LES FONTAINES

EXPOSITION IMMÉDIATEMENT AVANT

MATÉRIELS SNACK : banque réfrigérée CODIGEL 2 portes, saladette inox, bain-marie MORECA, hotte aspirante inox, plonge inox, friteuses ROLLER GRILL, machine à panini, plancha, plonge inox, réfrigérateurs, machine à kebab...
"possibilité de vente en un seul lot"

JEUDI 06 AVRIL 2017 À 11 HEURES 30
789 CHEMIN DU VIEUX BOUNIAS – SITE GARAGE DU NORD
84200 CARPENTRAS

EXPOSITION À 11 HEURES

MATÉRIELS DE JARDINAGE/PAYSAGISTE : fendeuse à bois SENTAR, tondeuse JONSERED autotractée, tronçonneuse sur perche ECHO PPT265, tarière RAYBAUD pour microtracteur, broyeur INTERNACO BIO 400, motoculteur YANMAR, scarificateur STAUB, 2 tronçonneuses JONSERED, tronçonneuse STIHL...

OUTILLAGES : laser WURTH WLA08, lunette de chantier WURTH, bétonnière thermique VITO, motopompe ROBIN, ordinateur portable HP, appareil photo NIKON D300S

VÉHICULES : RENAULT MASTER BENNE DCI 100 (09/04), remorque RD 232

FRAIS D'ADJUDICATION 14,40 % TTC. ENLÈVEMENT IMMÉDIAT
SOUS LA RESPONSABILITÉ DE L'ADJUDICATAIRE. LISTE DES LOTS
FOURNIE À TITRE INDICATIF – PAIEMENT COMPTANT
PAR CHÈQUE CERTIFIÉ OU ESPÈCES UNIQUEMENT

ANNONCES LÉGALES

746916



MAIRIE DE GARGAS

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté municipal du 27 mars 2017, il sera procédé à une enquête publique du lundi 24 avril au lundi 29 mai 2017 pour le déclassement d'une partie du domaine public communal pour aliénation au profit de monsieur MARTINEZ au lieu-dit « les Tamisiers – place Louis Laurendet » à GARGAS 84 400.

Le dossier pourra être consulté en mairie durant cette période pendant les heures d'ouverture. Toute personne pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur – M. Claude CAHU-ZAC – géomètre expert retraité, domicilié mairie de GARGAS. E dernier siégera les lundis 24 avril et 29 mai 2017 de 15h à 17h30 en mairie de Gargas pour y recevoir toute personne susceptible d'être intéressée par le projet.

Maxime BEY Maire de la commune

746179



COMMUNE DE LA-ROQUE-SUR-PERNES (84)

AVIS

ELABORATION DU PLU ET REVISION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Par arrêté n°17-12 du 20 mars 2017, le maire de LA ROQUE SUR PERNES a ordonné l'ouverture et l'organisation de l'enquête publique unique relative à la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et à la mise à jour du schéma directeur d'assainissement - zonage d'assainissement des eaux usées.

L'enquête publique sera ouverte pour une durée de 32 jours consécutifs, soit du mercredi 19 avril 2017 à 8h00 au samedi 20 mai 2017 à 12h00.

M. Jean-Claude REBOUL, Chef de subdivision de la DDE en retraite, a été désigné commissaire enquêteur par le M. le Vice-Président du Tribunal Administratif de NIMES par décisions n° E17000008/84 en date du 19 janvier 2017 et E17000018/84 en date du 1er février 2017.

Le siège de l'enquête publique est la Mairie de LA ROQUE SUR PERNES, à l'adresse suivante : Hôtel de Ville, 24, Rue Eugène Imbert.

Le dossier d'enquête publique et un registre d'enquête seront tenus à la disposition du public au siège de l'enquête du mercredi 19 avril 2017 au samedi 20 mai 2017 aux jours et heures ci-après : Les lundis de 8h à 12h ; Les mercredis de 8h à 12h ; Les vendredis de 8h à 12h ; Le vendredi 5 mai 2017 de 14h à 17h ; Le samedi 20 mai de 9h à 12h.

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté sur le site internet <http://rhone-ventoux.fr>. Les pièces du dossier d'enquête publique au format PDF peuvent être obtenues en faisant une demande à l'adresse mairie.laroque.pernes@wanadoo.fr

Il est précisé que toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique au format papier auprès de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

La bibliothèque municipale, 29 rue du Portail Haut à LA ROQUE SUR PERNES tient à disposition du public un équipement informatique pour consulter le dossier d'enquête publique : les mardis 25 avril 2017, 2 mai 2017, 9 mai 2017 et 16 mai 2017 de 16h30 à 18h00, et les samedis 22 avril 2017, 29 avril 2017, 6 mai 2017, 13 mai 2017 et 20 mai 2017 de 10h à 12h.

Le commissaire enquêteur recevra le public au siège de l'enquête, les jours et heures suivants : Mercredi 19 avril 2017 de 8h à 12h. Mercredi 26 avril 2017 de 9h à 12h, Vendredi 5 mai 2017 de 14h à 17h, Vendredi 12 mai 2017 de 9h à 12h et Samedi 20 mai 2017 de 9h à 12h.

Toute information sur le projet de révision du Plan d'Occupation des Sols valant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, pourra être obtenue en Mairie. Toute information sur le projet de zonage d'assainissement pourra être obtenue auprès du Syndicat Mixte des Eaux de la Région Rhône-Ventoux, 595 Chemin de l'Hippodrome, CS 10022, 84201 CARPENTRAS Cedex – Tél : 04.90.60.81.81 – contact@rhone-ventoux.fr

Le public pourra le cas échéant consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête situé en mairie, les adresser par écrit (à Monsieur le Commissaire Enquêteur, Enquête Publique - Projet de PLU et Schéma Directeur d'Assainissement, Hôtel de Ville, 24, Rue Eugène Imbert, 84210 LA ROQUE SUR PERNES) ou par voie électronique (à mairie.laroque.pernes@wanadoo.fr).

A l'expiration du délai de l'enquête, le commissaire enquêteur disposera d'un délai d'un mois pour remettre au maire et au Syndicat Rhône-Ventoux le dossier accompagné du ou des registres et pièces éventuellement annexées, avec son rapport et ses conclusions motivées (une copie sera adressée à Monsieur le Préfet du département de Vaucluse et à Monsieur le Président du Tribunal Administratif de NIMES). Le public pourra consulter ledit rapport et lesdites conclusions sans délai dès réception et pendant un an.

Pour consulter gratuitement et répondre électroniquement aux appels d'offres de la région PACA

www.laprovencemarchesplics.com

Le plus grand marché public de Provence/Côte d'Azur/Corse

Membre du réseau Francemarchés

746969

MAIRIE DE MALLEMORT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE PORTANT CONJOINTEMENT SUR LE PROJET DE RÉVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS VALANT L'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) ET LE PROJET DE MODIFICATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES DE LA COMMUNE DE MALEMORT DU COMTAT

Par arrêté n° MA-ARR-2017-047 du 28 mars 2017, le maire de Malemort du Comtat a décidé de l'ouverture de l'enquête publique unique portant conjointement sur le projet de révision du plan d'occupation des sols valant élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) et le zonage d'assainissement des eaux usées de la commune.

Cette enquête se déroulera à la mairie (52 avenue du docteur Tondut 84570 Malemort du Comtat) du 24 avril 2017 au 31 mai 2017 à 12 h, soit 38 jours consécutifs

Les caractéristiques principales du projet de révision du plan d'occupation des sols valant élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) sont les suivantes :

- affirmer le caractère villageois de Malemort tout en recentrant l'urbanisation sur le village afin d'affirmer son rôle central. Puis, poursuivre l'accueil de nouveaux habitants par la mise en place d'une politique de logement diversifiée et maîtrisée. Et accompagner l'évolution démographique par une amélioration du cadre de vie ainsi que le maintien de l'économie locale.

- préserver l'identité rurale du territoire en maintenant le caractère agricole, en cherchant à conserver les milieux naturels présents et les autres éléments bâties et paysagers qui sont spécifiques à la commune de Malemort du Comtat.

Le maître d'ouvrage du plan d'occupation des sols valant élaboration du plan local d'urbanisme est la commune de Malemort du Comtat, représenté par son maire, M. Ghislain ROUX, 52 avenue du Dr Tondut 84570 Malemort du Comtat - Tél : 04 90 69 71 11. accueil-mairie@malemortducomtat.fr

Le projet d'assainissement a pour objectif de définir la zone d'assainissement collectif actuelle et future, permettre au syndicat de la région Rhône-Ventoux et aux élus de la commune de Malemort du Comtat d'appréhender les besoins liés à l'urbanisation future en définissant les choix et priorités de la zone d'assainissement collectif de la commune.

Le maître d'ouvrage du zonage d'assainissement des eaux usées est le syndicat mixte des eaux de la région Rhône-Ventoux, représenté par son président, M. Jérôme Bouletin, syndicat mixte des eaux de la région Rhône-Ventoux, 595 chemin de l'hippodrome, CS 10022, 84201 Carpentras Cedex – Tél : 04 90 60 81 81 contact@rhone-ventoux.fr

Par décision du vice-président du tribunal administratif de Nîmes, M. Jean Tartanson, technicien supérieur agricole, a été désigné comme commissaire enquêteur.

Durant toute la durée de l'enquête publique, les pièces des dossiers d'enquête, ainsi que le registre d'enquête publique unique seront mis à la disposition du public en mairie (52 avenue du Dr Tondut 84570 Malemort du Comtat) où ils pourront être consultés aux jours et heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 sauf le mercredi et jeudi après-midi fermé au public.

Les pièces du dossier seront également consultables sur le site internet de la mairie :

746248



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

FAISANT CONNAÎTRE L'OUVERTURE DE L'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE RELATIVE AU PROJET DE RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) ET DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Par arrêté n°2017/107, le maire de Bollène a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique relative au projet de révision du Plan Local d'Urbanisme et du zonage d'assainissement des eaux usées. A cet effet, Monsieur Gérard CHAMPEL, ingénieur divisionnaire des travaux publics en retraite, a été désigné commissaire enquêteur par le Vice-Président du Tribunal Administratif de Nîmes.

Chacun pourra consigner éventuellement ses observations, sur le registre d'enquête, au service urbanisme de l'hôtel de ville, du 21 avril au 24 mai 2017, pendant 34 jours, aux jours et heures habituels d'ouverture de ce service (de 8h30 à 12h et de 15h à 17h, sauf le vendredi jusqu'à 16h30), sauf les jours fériés. Le public pourra adresser ses observations écrites, par correspondance ou par voie électronique, à l'adresse suivante : enquete publique@ville-bollene.fr, au commissaire enquêteur, à la mairie de Bollène, place Reynaud de la Gardette, B.P. 207 – 84505 Bollène cedex. La date limite de réception des courriers est fixée au 19 mai 2017, l'enregistrement de la mairie faisant foi. Pour les courriels, la date limite de réception est le 24 mai 2017 à midi.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du service urbanisme de la commune de Bollène, dès la publication du présent arrêté. Le dossier et les avis émis sur ce dossier seront consultables sur le site internet de la ville : www.ville-bollene.fr. A cet effet, un accès gratuit à ce dossier est garanti par un poste informatique en libre accès au service population de l'hôtel de ville, Place Reynaud de la Gardette.

La personne responsable du projet est le représentant de la commune de Bollène, Madame le Maire, Marie-Claude BOMPARD.

La personne référente du projet est Madame Lise BAUDUIN, technicien du service urbanisme de la commune (04 90 40 51 07) : - Place Reynaud de La Gardette.

Le commissaire enquêteur recevra à l'hôtel de ville de Bollène, place Reynaud de la Gardette :

Le vendredi 21 avril 2017 de 9 h à 12h,
Le vendredi 28 avril de 9h à 12h,
Le jeudi 4 mai de 14h à 17h,
Le lundi 15 mai de 9h à 12h,
Le mercredi 24 mai de 14h à 17h.

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur. Le rapport définitif et les conclusions motivées seront remis à la Commune dans les 30 jours suivant la fin de l'enquête publique.

Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions seront tenus à la disposition du public en mairie de Bollène et sur le site internet de la ville.

Au terme de l'enquête, le Conseil Municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU. Il pourra, au regard des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLU en vue de cette approbation. Le Conseil Municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du zonage d'assainissement des eaux usées.